

entier, les femmes ne font pas l'effort nécessaire pour vous convaincre, vous les hommes, que nous devons occuper la place qui nous revient dans le monde et avons droit au même salaire pour le même genre de travail, vous allez oublier la chose de même que vous en avez oublié d'autres dans le passé. Jamais le temps n'a été plus propice à la revendication par les femmes de leur droit au même salaire que les hommes, lorsqu'elles exécutent le même travail, étant donné leur merveilleuse et précieuse contribution à l'effort de guerre.

Plusieurs de ces femmes ont aidé à soutenir un foyer. Tout comme les hommes, elles ont de lourdes responsabilités, notamment le soin de parents âgés. Lorsqu'une femme accomplit le travail, elle a sûrement droit à la rémunération. J'appuie chaleureusement le plaidoyer présenté par le chef de l'opposition et j'espère que le ministre en prendra note.

M. FACTOR: Je désire dire quelques mots au sujet d'un groupe du Corps d'aviation royal canadien que personne n'a mentionné jusqu'ici. Il s'agit des milliers d'officiers affectés à l'administration qui ont participé au projet, —le ministre les a déjà appelés des pingouins, —et qui se trouvent dans l'édifice Jackson, dans l'édifice Lisgar, aux quartiers généraux régionaux et dans toutes les unités.

J'ai quelque connaissance en la matière, puisque j'ai été officier préposé à l'administration pendant plus de trois ans; j'ai passé par les unités, les quartiers généraux régionaux et le quartier général de l'aviation. Personne mieux que moi ne se rend compte de l'énorme concours apporté par les équipages aériens, par les hommes qui montent l'avion. J'apprécie aussi le concours apporté par l'équipage de terre, par les hommes qui maintiennent l'appareil en état de voler. Si le Canada n'avait apporté à cette guerre d'autre contribution que celle de l'aviation, sa part dans l'effort de guerre eût été magnifique.

Je désire toutefois faire une couple de remarques au sujet des négligés de l'aviation, de ceux que j'ai entendu qualifier par un aviateur de ronds-de-cuir. Ces gens de bureau contribuent réellement à l'effort de guerre. Leurs grades vont de vice-maréchal de l'air à aviateur de 2e classe et, sans eux, l'efficacité de tout le système serait compromise. Plusieurs de ces gens ont quitté des situations lucratives dans le civil et ont fait de grands sacrifices pécuniaires pour faire leur part dans l'admirable Corps d'aviation royal canadien. Je désire adresser une demande en leur nom au ministre. Le personnel navigant a droit à un congé annuel de 28 jours, et ce n'est que

[Mme Nielsen.]

justice, mais ceux qui font du travail de bureau, qui font à cœur de jour et de semaine la guerre sur le papier devraient avoir droit au même traitement. Leur tâche, peut-être plus monotone et plus fatigante que tout autre, est physiquement plus épuisante que la tâche de ceux qui pilotent les avions. En disant cela, je n'entends pas amoindrir le travail dangereux des hommes qui montent les avions, mais je prie le ministre de reconnaître le mérite de ceux qui, à cœur de jour, consacrent leur temps à remplir ces nombreuses formules. Dans l'appel que j'adresse au ministre, j'inclus aussi les femmes. Elles accomplissent une belle tâche administrative. Elles remplissent les postes d'adjudant, d'adjudant adjoint et plusieurs autres d'ordre administratif.

Plusieurs membres du personnel d'aviation atteignent l'âge de la retraite et il en est plusieurs autres du personnel administratif qui désirent aller outre-mer. D'aucuns traitent d'embusqués ceux qui travaillent dans les immeubles Jackson et Lisgar ou aux quartiers généraux, mais je leur dirai qu'il n'y a pas un membre du personnel administratif du C.A. R.C. qui ne désire ardemment aller outre-mer. Malheureusement il est impossible de les y envoyer tous. En terminant, je désire rendre de nouveau hommage aux hommes et aux femmes qui servent dans le C.A.R.C. et qui s'acquittent si bien de leur devoir.

M. MacNICOL: Je tiens à signaler une question au ministre. Je me suis mis en communication à ce sujet avec le ministère du Service naval et le ministère de l'Air, mais je n'ai pu obtenir satisfaction. L'an dernier, plusieurs jeunes gens de Toronto qui venaient d'obtenir leur immatriculation ou qui étaient à la veille d'entrer à l'université se sont enrôlés dans la Royal Air Force, si je ne me trompe. On les a envoyés outre-mer, où ils ont reçu de l'instruction sur le pilotage d'avions décollant de navires, après quoi on les a envoyés au Canada, pour les diriger ensuite vers les Etats-Unis, où ils sont actuellement à l'entraînement. Je connais plusieurs de ces jeunes gens et je crois qu'on les enverra bientôt dans une ville des Etats du sud où s'achèvera leur entraînement.

La question ne relève peut-être pas du ministre du Service naval, bien que je ne puisse faire aucune distinction à ce sujet entre les attributions du ministère du Service naval et de celui de l'Air. Le ministre dont les crédits sont présentement en discussion pourrait-il nous dire quel est le statut de ces jeunes gens? Après que leur entraînement sera terminé, on les enverra probablement outre-mer